diploweb.com La revue géopolitique
ISSN : 2111-4307

Comment réduire les dépendances européennes pour une relation transatlantique qui doit changer profondément de nature ?

mardi 6 octobre 2026,par Bruno DUPRE

Citer cet article / To cite this version :
Bruno DUPRE, **Comment réduire les dépendances européennes pour une relation transatlantique qui doit changer profondément de nature ?** , *Diploweb.com : la revue géopolitique, 6 octobre 2026.*

Hum... Vous semblez apprécier le DIPLOWEB.COM. Nous vous en remercions et vous invitons à participer à sa construction.

Le DIPLOWEB.COM est LE media géopolitique indépendant en accès gratuit, fondé en l'an 2000. Nous vous proposons de participer concrètement à cette réalisation francophone de qualité, lu dans 190 pays. Comment faire ? Nous vous invitons à verser une participation à votre convenance par PayPal via **la page suivante** . Vous pouvez aussi rédiger un chèque à l'ordre du DIPLOWEB.COM et l'adresser à Diploweb.com, Pierre Verluise, 1 avenue Lamartine, 94300, Vincennes, France. Ou bien encore faire un virement bancaire en demandant un RIB à l'adresse expertise.geopolitique@gmail.com.

Avec 5 000€ par mois, nous pouvons couvrir nos principaux frais de fonctionnement et dégager le temps nécessaire à nos principaux responsables pour qu'ils continuent à travailler sur le DIPLOWEB.COM.
Avec 8 000€ par mois, nous pouvons lancer de nouveaux projets (contenus, événements), voire l'optimisation de la maquette du site web du DIPLOWEB.COM.

Ce document est la base de travail de l'Observatoire "Europe" pour l'année 2026. Cet observatoire a été créé par la Fondation pour la Maîtrise des Enjeux Stratégiques (FMES) et le cabinet d'avocats EUROLAW. Bruno Dupré en est le directeur. Sa mission est « d'éclairer la décision et de nourrir le débat public ». Il s'adresse prioritairement aux décideurs publics et privés, tout en rendant ses analyses accessibles au grand public afin de renforcer la compréhension collective des enjeux européens. L'objectif de cette année 2026 est d'identifier nos vulnérabilités à l'égard des Etats-Unis et de proposer des options pour les réduire. Sept experts sont associés à ce travail et un rapport est en préparation pour une conférence de restitution début 2027.

Bruno Dupré avance ici que le véritable enjeu du « *reset* » transatlantique n'est pas de briser le lien avec Washington, mais de s'assurer de la capacité de l'Europe à réduire les asymétries qui rendent la relation politiquement fragile. L'objectif est de parvenir à une interdépendance choisie, dans laquelle l'Europe conserve suffisamment de capacités propres pour que ses dépendances ne puissent être transformées en instruments de contrainte.

LES évolutions de la politique américaine – notamment sur l'Ukraine, la sécurité européenne et les rapports de force avec la Chine – obligent les Européens à redéfinir en profondeur la relation transatlantique. Il ne s'agit ni de rompre avec les États-Unis, nous n'en avons pas les moyens, ni de nier l'importance de l'Alliance atlantique, mais de tirer les conséquences d'un environnement dans lequel les interdépendances économiques, technologiques et financières peuvent devenir des instruments de puissance.

Une première conclusion s'impose : plusieurs tendances observées ces dernières années sont susceptibles de durer au-delà des alternances politiques américaines. La priorité accordée à l'Indo-Pacifique, l'utilisation stratégique des dépendances économiques et financières et l'incertitude sur la constance de l'engagement américain en Europe invitent l'Union européenne à réduire ses vulnérabilités les plus critiques.

La question n'est pas tant de savoir si l'Europe démocratique peut se passer des États-Unis. Elle est de savoir comment modifier une relation devenue essentiellement commerciale. Dans l'esprit du president Trump, la notion d'alliés a été remplacé par celle de clients et de fournisseurs. Sans renoncer à nos valeurs (autre débat), il faut comprendre que cette approche mercantile est là pour durer (n'a-t-elle pas toujours été là, depuis la Seconde Guerre mondiale) et que le rapport de force qu'elle implique nous oblige à prendre nos responsabilités. Pour cela il nous faut identifier les principales dépendances stratégiques qui limitent la marge de manœuvre européenne et de concentrer les efforts sur les capacités dont la maîtrise conditionne réellement une plus grande autonomie de décision et d'action.

Cette démarche concerne d'abord la défense et la sécurité, mais aussi le numérique, la finance, le commerce et l'énergie. Elle doit conduire à un rééquilibrage capacitaire. Une Europe démocratique davantage capable d'agir par elle-même ne serait pas nécessairement moins atlantiste : elle pourrait, au contraire, permettre de redéfinir de fond en comble notre relation sur des bases moins asymétriques.

Bruno Dupré
Dupré

I. Le diagnostic : des dépendances devenues structurelles

La dépendance la plus visible demeure militaire. Malgré les progrès accomplis depuis 2022, les Européens restent fortement tributaires des États-Unis pour plusieurs capacités critiques : renseignement stratégique, surveillance spatiale, ravitaillement en vol, transport stratégique, défense antimissile, cybercapacités et certaines fonctions de commandement. Le problème ne tient donc pas seulement aux volumes de dépenses, mais aux lacunes capacitaires et industrielles qui peuvent limiter l'action européenne lorsque les priorités américaines divergent.

La situation évolue toutefois rapidement. En 2025, les Alliés européens et le Canada ont accru leurs dépenses de défense de près de 20 % en termes réels. L'OTAN s'est fixé à La Haye l'objectif de porter, d'ici 2035, l'effort à 5 % du PIB, dont au moins 3,5 % pour les besoins militaires fondamentaux et jusqu'à 1,5 % pour les dépenses liées à la défense et à la sécurité au sens large. Au niveau de l'UE, les dépenses de défense des États membres devraient atteindre 454 milliards d'euros en 2026, contre 418 milliards en 2025. L'enjeu est désormais de transformer cet effort financier en capacités réellement disponibles, en évitant la dispersion des programmes et en développant les achats conjoints.

À cette dépendance militaire s'ajoute une dépendance technologique. Dans le *cloud*, l'intelligence artificielle, les semi-conducteurs, les infrastructures numériques et certaines composantes de la cybersécurité, une part importante des technologies, des infrastructures et des entreprises clés demeure extra-européenne, souvent américaine. Cette situation ne signifie pas que l'Europe doive tout produire elle-même. Elle signifie qu'elle doit pouvoir garantir l'accès à certaines fonctions critiques, la maîtrise de ses données et la continuité de ses services essentiels, y compris en cas de crise.

La dépendance financière et monétaire constitue une autre vulnérabilité. Le rôle international du dollar, la profondeur des marchés de capitaux américains et le poids des infrastructures financières associées aux États-Unis confèrent à Washington une capacité d'influence considérable, notamment par l'effet extraterritorial de certaines sanctions. L'euro reste néanmoins la deuxième monnaie

internationale et son rôle a encore progressé en 2025, sa part dans les principaux indicateurs d'usage international atteignant environ 20 %. L'enjeu européen n'est donc pas de concurrencer le dollar à court terme, mais de disposer de marchés de capitaux plus profonds, d'instruments financiers européens suffisamment liquides et de moyens de paiement résilients.

Dans le domaine économique et commercial, l'interdépendance est profonde, mais elle n'est pas toujours symétrique. Les États-Unis constituent un marché essentiel pour plusieurs secteurs européens (pharmaceutique, machines-outils, automobile, aéronautique) tandis que les entreprises européennes dépendent également de capitaux et d'investissements américains, notamment dans les secteurs technologiques. Cette interdépendance est une source de prospérité, mais elle peut devenir une vulnérabilité lorsque l'accès au marché, aux financements ou à certaines technologies est utilisé comme instrument de négociation.

L'énergie offre un exemple particulièrement révélateur. Depuis 2022, l'Union européenne a fortement réduit sa dépendance aux hydrocarbures russes, au prix d'une diversification qui a notamment accru le recours au Gaz naturel liquéfié (GNL) américain. Cette évolution a renforcé la sécurité d'approvisionnement, mais elle rappelle aussi que remplacer une dépendance extérieure par une autre ne constitue pas une autonomie. La vulnérabilité concerne plus largement les chaînes d'approvisionnement de la transition énergétique : batteries, composants, minerais critiques, technologies propres et infrastructures.

Cette approche doit également intégrer la dimension commerciale. Une politique européenne de réduction des dépendances ne peut pas se traduire par une préférence systématique pour la production européenne, au risque de renchérir les coûts et de fragmenter le marché intérieur. Elle doit plutôt viser les secteurs dans lesquels la dépendance à un fournisseur ou à une juridiction extérieure crée un risque disproportionné. Les instruments européens de défense commerciale, de contrôle des investissements, de lutte contre la coercition économique et de filtrage des subventions étrangères peuvent constituer un socle commun, à condition d'être utilisés de manière ciblée et cohérente.

Le même principe vaut à l'égard de la Chine. Réduire certaines dépendances américaines ne doit pas conduire à accroître mécaniquement celles qui existent vis-à-vis de Pékin. Dans les technologies, les minerais critiques, les batteries ou certaines chaînes de valeur industrielles, l'objectif doit être la diversification. La résilience européenne ne consiste donc pas à choisir entre Washington et Pékin, mais à éviter qu'une concentration excessive de dépendances ne réduise la liberté de décision européenne.

Cette logique conduit à distinguer trois catégories de dépendances. Certaines sont mutuellement bénéfiques et ne justifient pas d'effort de relocalisation particulier ; d'autres sont gérables, mais doivent être diversifiées ; les dernières sont critiques parce qu'elles concernent des fonctions essentielles et peuvent être exploitées en période de crise. C'est sur cette troisième catégorie que devraient se concentrer les ressources politiques et financières de l'Union.

Il importe enfin de ne pas confondre capacité européenne et capacité de l'Union européenne au sens institutionnel. Tous les instruments pertinents ne relèvent pas des compétences communautaires : la défense demeure largement nationale, les choix énergétiques restent fortement déterminés par les États membres et les marchés financiers sont encore structurés par des intérêts nationaux. Le rééquilibrage transatlantique dépendra donc autant de la volonté politique des capitales que des initiatives de la Commission ou des autres institutions européennes.

Cette hiérarchisation est essentielle. Toutes les dépendances ne présentent pas le même degré de risque et toutes ne justifient pas une politique de relocalisation. Une dépendance peut être élevée

sans être préoccupante si les fournisseurs sont nombreux, si les marchés sont concurrentiels et si des solutions de remplacement peuvent être mobilisées rapidement (gaz). À l'inverse, une dépendance quantitativement limitée peut être stratégique lorsqu'elle porte sur une infrastructure difficilement substituable, une technologie protégée, une capacité militaire rare ou un service dont l'interruption aurait des effets en chaîne (satellite). La politique européenne devrait donc raisonner moins en termes de pourcentages de dépendance qu'en termes de criticité, de substituabilité et de capacité de réaction en cas de crise.

Cette distinction permet aussi d'éviter une lecture exclusivement bilatérale de la relation avec Washington. La question n'est pas seulement de savoir ce que l'Europe importe des États-Unis, mais où se situent les nœuds de dépendance dans les chaînes de valeur mondiales. Dans certains secteurs, notamment les semi-conducteurs, le numérique et la pharmacie, une entreprise américaine constitue l'interface visible d'une chaîne de production qui repose elle-même sur des composants, des données ou des matières premières provenant d'autres régions du monde. Une stratégie de résilience doit donc cartographier les chaînes d'approvisionnement au-delà de la relation commerciale immédiate et identifier les points de concentration susceptibles de provoquer un effet systémique, comme les capacités de production de semi-conducteurs à Taïwan, les câbles sous-marins pour les infrastructures numériques ou la production de principes actifs pharmaceutiques en Asie.

Cette approche vaut également pour les capacités militaires. L'augmentation des budgets européens ne suffira pas si elle ne s'accompagne pas d'une capacité à produire, maintenir et renouveler les équipements dans la durée. La question des stocks de munitions, des chaînes de maintenance, de la disponibilité des pièces détachées, de la mobilité militaire et des infrastructures logistiques est moins visible que celle des grands programmes d'armement, mais elle conditionne directement la capacité à soutenir un effort de défense prolongé. Une plus grande responsabilité européenne suppose donc aussi une planification industrielle et budgétaire sur plusieurs cycles, ainsi qu'une meilleure coordination des besoins nationaux.

Dans le domaine numérique, le même raisonnement conduit à distinguer la propriété d'une technologie de la maîtrise effective d'une capacité. L'Europe peut utiliser des technologies développées hors de son territoire tout en conservant une certaine résilience si elle dispose de solutions alternatives, de compétences propres, de règles d'accès aux données et de moyens de migration. Un service cloud peut ainsi être fourni par une entreprise américaine sans créer une dépendance critique si les données peuvent être transférées et les applications migrées vers un autre fournisseur. La dépendance devient particulièrement sensible lorsque ce changement est techniquement ou économiquement prohibitif. Le débat sur le cloud, l'intelligence artificielle ou les infrastructures de données doit donc porter autant sur la réversibilité et l'interopérabilité que sur la nationalité des entreprises concernées.

Enfin, la réduction des dépendances a un coût d'opportunité. Chaque euro consacré à une capacité européenne plutôt qu'à une solution disponible sur le marché international doit être apprécié au regard de la valeur stratégique qu'il produit. Le but n'est pas de rechercher une autonomie maximale dans tous les domaines, mais de concentrer l'effort sur les secteurs dans lesquels une capacité propre crée une véritable assurance contre le risque de coercition ou de rupture d'approvisionnement.

II. Réduire les dépendances : un rééquilibrage plutôt qu'un

découplage

Le découplage vis-à-vis des États-Unis serait à la fois irréaliste et contraire à plusieurs intérêts fondamentaux de l'Europe. La voie crédible est celle d'un rééquilibrage stratégique et capacitaire.

Dans le domaine militaire, l'objectif doit être un pilier européen plus solide au sein de l'OTAN, complété par une mise en œuvre plus opérationnelle de la solidarité prévue par l'article 42, paragraphe 7, du traité sur l'Union européenne (TUE) [1]. Il ne s'agit pas de bâtir une défense européenne contre l'Alliance, mais de permettre aux Européens d'assumer une part croissante des responsabilités qui concernent directement leur sécurité. Renseignement, projection, défense aérienne et antimissile, logistique, mobilité militaire, espace, cyberdéfense et commandement doivent être traités comme des priorités collectives.

Les initiatives européennes récentes vont dans cette direction. La feuille de route « Readiness 2030 » fixe notamment des objectifs de réduction des lacunes capacitaires, de développement des achats conjoints et de renforcement de la base industrielle européenne. L'enjeu est désormais la mise en œuvre : davantage de programmes communs, une consolidation de la demande européenne et une capacité industrielle suffisante pour produire rapidement les équipements nécessaires.

Sur le plan technologique, les Européens doivent concentrer leurs ressources sur les fonctions critiques : *cloud*, calcul haute performance, IA, cybersécurité, semi-conducteurs et infrastructures de données. L'objectif n'est pas de remplacer toutes les technologies américaines, mais d'éviter qu'une interruption d'accès, une décision réglementaire ou une évolution des conditions commerciales ne mette en danger des fonctions essentielles. Ainsi, une administration européenne qui confie ses données et certaines applications critiques à un fournisseur cloud américain doit pouvoir, en cas de rupture d'accès ou de changement des conditions contractuelles, transférer rapidement ses données et ses applications vers une infrastructure européenne ou un autre fournisseur, sans devoir reconstruire entièrement son système informatique. La souveraineté numérique doit ainsi être comprise comme une capacité de choix et de continuité, non comme une autarcie technologique.

Dans le domaine financier, l'Union doit approfondir l'Union des marchés de capitaux, développer des actifs européens sûrs et renforcer l'usage international de l'euro. L'objectif est moins de « dédollariser » l'économie européenne que de réduire les situations dans lesquelles l'absence d'alternative crédible limite la liberté d'action européenne. Des infrastructures de paiement robustes et des marchés européens plus intégrés contribueraient à cette résilience.

La même logique vaut pour l'énergie. L'Europe doit éviter de substituer mécaniquement une dépendance à une autre. L'accélération des capacités de production et de stockage, les interconnexions, les renouvelables, l'hydrogène et, lorsque les choix nationaux le permettent, le nucléaire, doivent être envisagés comme les composantes d'une stratégie de résilience. La diversification des fournisseurs demeure nécessaire, mais elle ne saurait remplacer l'effort de réduction de la dépendance extérieure.

III. Des perceptions nationales divergentes mais une convergence progressive

Le principal obstacle n'est plus l'absence de diagnostic, mais l'absence de consensus sur les priorités. Les États membres n'évaluent pas de la même manière les risques liés aux dépendances américaines. La géographie, l'histoire, la culture stratégique, l'exposition économique et la perception de la menace russe produisent des préférences différentes.

En matière de défense, les États du flanc oriental accordent naturellement une importance particulière au maintien d'un engagement américain fort. Pour la Pologne et les États baltes notamment, les capacités américaines restent une composante essentielle de la dissuasion face à la Russie. La France insiste davantage, et l'histoire récente semble lui donner raison, sur la nécessité pour l'Europe de pouvoir agir lorsque ses intérêts ne coïncident pas nécessairement avec ceux de Washington. L'Allemagne occupe une position intermédiaire : profondément attachée à l'OTAN, elle considère également qu'un renforcement des capacités européennes est devenu indispensable.

Les mêmes différences apparaissent dans l'énergie, le numérique, le commerce et la finance. Certains États voient dans le GNL américain un élément de sécurité énergétique ; d'autres redoutent toute dépendance excessive, même à l'égard d'un allié. De même, les pays les plus intégrés aux écosystèmes technologiques américains privilégient souvent l'accès aux technologies et l'interopérabilité, tandis que la France insiste davantage sur la souveraineté numérique. Sur le commerce et la politique industrielle, les États membres divergent quant au degré de protection qu'il convient d'apporter au marché européen et à l'ampleur de l'intervention publique. En matière financière, la volonté de renforcer le rôle international de l'euro se heurte encore à des conceptions différentes de l'intégration des marchés et de la mutualisation des risques.

Ces divergences ne rendent pourtant pas impossible une stratégie commune. Les crises récentes ont montré que les Européens pouvaient converger lorsqu'ils identifiaient une vulnérabilité suffisamment concrète.

La guerre en Ukraine en fournit l'exemple le plus évident. L'Union a renforcé les sanctions, l'aide à l'Ukraine, la coopération industrielle de défense et les achats communs. La hausse des dépenses militaires et les initiatives européennes de soutien à la production montrent qu'une culture plus collective de la sécurité est en train d'émerger. Elle ne remplace pas l'OTAN : elle peut au contraire contribuer à rendre le pilier européen de l'Alliance plus crédible.

L'énergie offre un constat similaire. La diversification des approvisionnements, les infrastructures, les achats communs et le développement accéléré des renouvelables ont permis de réduire la vulnérabilité à l'égard de la Russie. Mais les choix de mix énergétique demeurent nationaux : nucléaire en France, renouvelables et autres sources en Allemagne, charbon ou gaz encore importants dans plusieurs États d'Europe centrale et orientale. La solidarité s'est donc renforcée sans faire disparaître les divergences.

Le même mouvement se retrouve dans la politique industrielle et technologique. Le contrôle des investissements, la lutte contre la coercition économique, la protection des infrastructures critiques, le *Chips Act* et les politiques de cybersécurité traduisent une prise de conscience commune : les dépendances technologiques ne sont plus de simples questions de compétitivité. Elles peuvent affecter la sécurité et la capacité de décision politique.

> L'objectif doit donc être moins la recherche d'une « souveraineté » absolue que la construction d'options.

Le débat sur l'autonomie stratégique doit dès lors être débarrassé d'une opposition trop simple entre « atlantisme » et « autonomie ». Pour les États les plus exposés à la Russie, la présence américaine demeure une garantie de sécurité difficilement remplaçable à court terme. Pour d'autres, la capacité de l'Europe à agir sans soutien américain dans certaines crises est devenue *une* condition de sa crédibilité. Ces deux préoccupations peuvent coexister : renforcer les capacités

européennes n'implique pas de renoncer à l'Alliance transatlantique, pas plus que maintenir l'Alliance ne suppose de conserver indéfiniment les asymétries actuelles.

La question est également celle du rythme. Une partie des capacités militaires ou technologiques ne peut être créée rapidement. Les infrastructures, les chaînes industrielles, les compétences et les écosystèmes de recherche nécessitent des années d'investissement. La réduction des dépendances doit donc être pensée comme une politique de moyen terme, avec des priorités mesurables et une capacité à arbitrer entre des projets concurrents.

Dans cette perspective, la commande publique européenne joue un rôle central. Une hausse des budgets de défense ne garantit pas, à elle seule, une plus grande autonomie si les achats restent dispersés entre États membres et si la production européenne ne suit pas. De même, une politique industrielle numérique n'a de portée stratégique que si elle permet l'émergence d'entreprises capables de changer d'échelle, d'infrastructures interopérables et de marchés suffisamment vastes pour soutenir l'investissement.

L'objectif doit donc être moins la recherche d'une « souveraineté » absolue que la construction d'options. Une dépendance devient stratégique lorsqu'elle prive l'Europe de la possibilité de choisir. Disposer d'une capacité européenne crédible, même si elle n'est pas utilisée en permanence, peut suffire à réduire ce risque et à rééquilibrer la négociation avec les partenaires extérieurs.

Une autre condition du rééquilibrage concerne la gouvernance. Les instruments européens existent désormais dans un nombre croissant de domaines, mais ils restent dispersés entre politiques de marché intérieur, commerce, énergie, recherche, numérique et sécurité. Le risque est de juxtaposer des initiatives sans leur donner une cohérence stratégique. Une cartographie régulière des dépendances critiques, accompagnée d'objectifs communs et d'indicateurs de suivi, permettrait de mesurer les progrès accomplis et de distinguer les annonces des capacités réellement disponibles. Cette méthode serait particulièrement utile pour éviter que chaque crise ne déclenche une nouvelle réponse ponctuelle sans résoudre les vulnérabilités identifiées précédemment.

La question budgétaire est indissociable de cette gouvernance. Les investissements nécessaires à la défense, aux infrastructures numériques, à l'énergie ou aux marchés de capitaux se situent dans des temporalités différentes, alors que les budgets publics restent largement organisés selon des cycles nationaux. La mutualisation peut apporter des économies d'échelle, mais elle suppose des arbitrages sur le financement, la localisation des activités et la répartition des bénéfices industriels. Les désaccords entre États membres ne portent donc pas seulement sur la finalité de l'autonomie : ils concernent aussi la manière d'en répartir les coûts et les avantages. Le rééquilibrage doit donc être conçu comme une politique de long terme, capable de survivre aux alternances nationales et aux crises successives. C'est à cette condition qu'il pourra devenir un véritable instrument de stabilité. pour les choix européens. dans la durée, sans logique d'autarcie.

Conclusion. Passer de la réaction à la stratégie

Ce qui se dessine n'est donc pas la disparition des divergences nationales, mais une compréhension de plus en plus partagée qu'une dépendance excessive peut devenir une vulnérabilité politique. Cette convergence s'est moins construite autour d'une doctrine unique d'« autonomie stratégique » que par une succession de crises qui ont obligé les Européens à traiter des fragilités concrètes.

La prochaine étape consiste à passer d'une coordination essentiellement réactive à une stratégie structurée de réduction des risques. Celle-ci devrait reposer sur trois principes : identifier les dépendances réellement critiques ; investir prioritairement dans les capacités dont l'absence limite la liberté d'action ; préserver, lorsque cela sert les intérêts européens, les interdépendances qui

demeurent mutuellement bénéfiques.

Une Europe plus autonome dans les secteurs critiques ne signifie pas une rupture du lien transatlantique. Elle permettrait au contraire de redevenir un partenaire plus crédible des États-Unis, parce qu'elle serait mieux en mesure d'assumer ses responsabilités, de négocier sur une base plus équilibrée et de contribuer à la sécurité collective. Le véritable enjeu du « *reset* » transatlantique n'est donc de briser le lien avec Washington, mais de s'assurer de la capacité de l'Europe à réduire les asymétries qui rendent la relation politiquement fragile.

L'objectif n'est ni le découplage ni l'autarcie. Il est de parvenir à une interdépendance choisie, dans laquelle l'Europe conserve suffisamment de capacités propres pour que ses dépendances ne puissent être transformées en instruments de contrainte. C'est à cette condition que le lien transatlantique pourra être durablement refondé.

Copyright Octobre 2026-Dupré/Diploweb.com

P.-S.

Bruno Dupré, directeur de l'Observatoire « Europe » créé par la Fondation pour la Maîtrise des Enjeux Stratégiques (FMES) et le cabinet d'avocats EUROLAW.

Notes

[1] NDLR. Source EUR-Lex : "Le traité de Lisbonne renforce la solidarité des États membres de l'Union européenne (UE) face aux menaces extérieures en introduisant une clause de défense mutuelle (article 42, paragraphe 7, du traité sur l'Union européenne). Cette clause prévoit que, dans le cas où un État membre serait l'objet d'une agression armée sur son territoire, les autres États membres lui doivent aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, conformément à l'article 51 de la charte des Nations unies. Cette obligation de défense mutuelle lie tous les États membres. Cependant, elle n'affecte pas la neutralité de certains États membres ni l'appartenance des pays à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Cette clause est complétée par la clause de solidarité (article 222 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne) qui prévoit l'obligation pour les États membres d'agir conjointement lorsque l'un d'entre eux est victime d'une attaque terroriste ou d'une catastrophe d'origine naturelle ou humaine."